

Le 6 octobre 2020

**ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS
DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
Le mercredi 18 novembre 2020
À 12 h 30 par visioconférence**

Veillez noter que vous pourrez accéder à la rencontre 15 minutes avant que celle-ci ne débute.

***Si vous n'êtes pas familier avec la plateforme Zoom,
nous vous conseillons fortement de faire quelques essais avant la rencontre.***

***Pour tous problèmes techniques avant et pendant la rencontre,
veuillez communiquer avec Raphaël Crevier par courriel (crevier.rafael@uqam.ca).***

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le mercredi 18 novembre prochain à 12 h 30** en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours sur la plateforme Zoom, par ce lien : <https://uqam.zoom.us/j/85475647301> (ID de réunion : 854 7564 7301).

Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- un bref rapport de vos représentantes-ants siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités et l'élection de ces représentantes-ants pour l'année à venir.

Vous avez déjà participé à une assemblée d'unité? Vous comptez être à nouveau de nôtres? Initiez alors une ou un collègue de votre faculté dont ce serait la 1^{re} participation à votre assemblée d'unité départementale.

Ce serait une première pour vous? Bravo! Vous pouvez vous auto-initier et même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont ce serait aussi la 1^{re} fois et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 13 novembre.**

Au plaisir de vous retrouver!

Syndicalement vôtre,

Raphaël Crevier, Comité mobilisation-intégration

.../voir au verso

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage *5 min.*
- 2- Informations *15 min.*
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
 - b) Dossiers en cours
 - c) Retour sur la dernière assemblée générale
 - d) Projets d'intégration
 - e) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
 - f) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport^a (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité *35 min.*
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues *20 min.*
- délégation au Conseil syndical (5) ¹
 - représentation à l'Assemblée départementale (1) ²
 - représentation à l'Unité de programme de premier cycle en Travail social (1) ²
 - représentation à l'Unité de programme de deuxième cycle en Travail social (1) ²
 - représentation au Comité de formation pratique (1) ³
 - représentation au Comité pédagogique (1) ³
 - représentation au Comité de recherche (1) ³
 - représentation au Comité de relations internationales et interculturelle (1) ³
 - représentation au Comité de communication (1) ³
 - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) ³
 - représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat
- 5- Divers
- 6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à [Raphaël Crevier par courriel](#).

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée

^a Le rapport écrit, déposé par les représentant.e.s, est confidentiel et reste dans les dossiers du syndicat. Ce rapport doit être envoyé au Comité mobilisation-intégration avant la tenue de l'assemblée départementale.